

N° 2-2
08/07/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 juillet à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9
Date de convocation du Conseil Municipal : le 1^{er} juillet 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERULT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain,

Était excusé : M. CAPS David

Convention relative à l'accompagnement à la co-conception de cours d'écoles végétalisées avec Mayenne Communauté

Monsieur le Maire expose que Mayenne Communauté finance à hauteur de 3750 € la végétalisation des cours d'école des communes membres à raison de 4 projets annuels (En collaboration avec le CPIE). Monsieur le Maire interroge les conseillers municipaux sur ce sujet et sur l'éventualité de signer une convention avec la communauté de communes pour l'année scolaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- ❖ De ne pas signer la convention pour l'année scolaire 2025/2026 en raison des nombreux projets déjà en cours sur la commune
- ❖ De réétudier ce conventionnement pour l'année scolaire 2026/2027

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Stéphane RIOULT-LERICHE

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,

